



A11

Direction Entreprises & Collectivités

CULTURE MIEL
81 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 VILLEMANDEUR

Vos références

Référence client : 300 003 282 542
Titulaire du contrat : CULTURE MIEL
SIRET du contractant : 34329151400036

Vos contacts

Pour nous contacter ou accéder
à vos contrats et factures,
votre Espace Client **BiLL-e**
est disponible 24/7
ec.engie.fr



Votre responsable clientèle : YVAN VALLEE



Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
tel. 0228037201



espace-entreprises@engie.com



ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11*

Prix d'appel :
Service 0,06 € / min + prix appel

Votre Facture Monosite électricité

N° 620000738074 - 3 avril 2023

A REGLER AVANT LE 18/04/2023

Votre mode de paiement : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Votre prochaine facture : vers le 28 février 2023

Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement. Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 6,18 %. Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.



MONTANT TTC à payer		2 248,34 €
Consommation totale d'électricité : 10 608 kWh		
Électricité*		
● Fourniture d'électricité		1 235,83 €
Terme fixe fourniture	13,15 €	
Terme variable fourniture	948,73 €	
Obligation Capacité	211,47 €	
Contribution CEE	62,48 €	
● Acheminement		594,27 €
Composante fixe	73,70 €	
Composante variable	520,57 €	
Total électricité / hors toutes taxes		1 830,10 €
● Taxes et Contributions		43,52 €
C.T.A.	16,16 €	
CSPE	5,30 €	
Taxe communale sur la conso.	22,06 €	
Total électricité / hors TVA		1 873,62 €
● TVA payée sur les débits		374,72 €
20,0 % calculée sur 1 873,62 €	374,72 €	

*Détail des abréviations dans le lexique en page 2

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 620000738074 du 03/04/23

CULTURE MIEL

Réf. de votre compte : 300003282542
Réf. Unique de Mandat : 00RUB0212728
Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC
2 248,34 euros

prélevé le :
18/04/2023
(date limite de paiement)

Titulaire du compte

CULTURE MIEL

Références du compte

nom de la banque IBAN
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE (2EME) - FR76 1870 7000 8231 2216 6855 603
AG ENTREPRISES



Direction Entreprises & Collectivités

Facture monosite

N° 620000738074 - 3 avril 2023



Taxes et contributions

Retrouvez dans votre espace client **BiLL-e** les flashs info concernant l'évolution des taxes et contributions.

Informations utiles

Vous pouvez contacter votre service clients ENGIE par email ou par courrier. En cas de désaccord avec la réponse apportée par le service client, vous pouvez solliciter :

- le médiateur du groupe ENGIE
 - par internet > www.mediateur-engie.com
 - par courrier > ENGIE - Courrier Médiateur, TSA 27601, 59973 Tourcoing Cedex
- ou, pour les clients entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L122-1 du code de l'Énergie, le médiateur national de l'Énergie :
 - par internet > www.energie-mediateur.fr
 - par courrier > Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n° 59252, 75443 Paris Cedex 09

Retrouvez sur le site du médiateur national de l'énergie le comparateur d'offres comparateur-offres.energie-info.fr

Retrouvez toutes les démarches dans les conditions générales de vente.

Lexique

A : Autorelevé	HPH : Heures Pleines Hiver
CEE : Certificat d'Économies d'Énergie	HPSB : Heures Pleines Saison Basse
CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité	HPSEM : Heures Pleines Semaine
CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement	HPSH : Heures Pleines Saison Haute
E : Estimé	HPWE : Heures Pleines WeekEnd
HC : Heures Creuses	JA : Juillet Août
HCD : Heures Creuses Demi-saison	KVA : kilo Volt Ampère
HCE : Heures Creuses Été	KVARh : kilo Volt Ampère Réactif heure
HCH : Heures Creuses Hiver	PDL : Point De Livraison
HCSB : Heures Creuses Saison Basse	PPA : Power Purchase Agreement
HCSEM : Heures Creuses Semaine	PRM : Point Référence Mesure
HCSH : Heures Creuses Saison Haute	PU : Prix Unitaire
HCWE : Heures Creuses WeekEnd	R : Réel
Hp : Pointe	RMS : Relève à la Mise en Service
HP : Heures Pleines	TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
HPD : Heures Pleines Demi-saison	TDCFE : Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité
HPE : Heures Pleines Été	

Votre bilan GES selon le mix moyen France⁽¹⁾



Retrouvez le détail des calculs dans la rubrique Mes documents de votre espace client **BiLL-e**

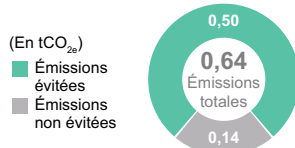
Sur la base de votre consommation de 10 608 kWh
 Vos émissions dans le cadre du bilan GES⁽²⁾ sont de 0,43 tCO_{2e}
 Les émissions totales⁽³⁾ sont de 0,64 tCO_{2e}

Les émissions évitées grâce à votre engagement dans les ENR⁽⁴⁾

Vous avez choisi une part d'électricité renouvelable de 100 %

Vous contribuez à éviter⁽⁴⁾ des émissions à hauteur de 0,50 tCO_{2e} soit 78 % de vos émissions totales selon le mix de référence moyen France⁽³⁾

Cette part renouvelable est certifiée par des garanties d'origine Europe

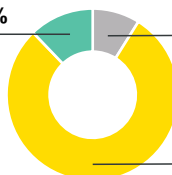


Pour valoriser votre engagement, téléchargez votre kit de communication personnalisable dans votre espace client **BiLL-e**

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français⁽⁵⁾

Énergies renouvelables 12,17 %

dont géothermie : 1,15 %
 biomasse : 0,49 %
 hydraulique : 1,80 %
 éolien : 6,27 %
 solaire : 2,46 %



Énergies fossiles 8,90 %

dont pétrole : 0,40 %
 gaz : 8,17 %
 charbon : 0,33 %

Énergie nucléaire 78,93 %

Facteur d'émission carbone :
 42,94 gCO₂/kWh
Déchets radioactifs :
 2,13 mg/kWh

- (1) Les calculs utilisent les facteurs d'émissions équivalent CO₂ (CO_{2e}) de la base carbone® de l'Ademe (www.bilans-ges.ademe.fr)
 (2) Émissions entrant dans le cadre du bilan GES en référence à l'article L229-25 du code de l'Environnement et à la norme ISO 14064-1 : émissions directes (combustion in situ) pour les combustibles fossiles (Scope 1) et indirectes (combustion à la centrale) pour l'électricité (Scope 2).
 (3) Bilan prenant en compte toutes les émissions : Scope 1 ou 2 et Scope 3 (production du combustible, transport et distribution).
 (4) Émissions évitées grâce à l'utilisation des énergies renouvelables (ENR) et calculées à partir des facteurs d'émission de l'Ademe.
 (5) Chiffres du mix énergétique résiduel France 2020 publié par EEX (European Energy Exchange) le 25 août 2021 sur www.powernext.com



Facture monosite

N° 620000738074 - 3 avril 2023



Direction Entreprises & Collectivités

CULTURE MIEL
81 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 VILLEMANDEUR

Consommation du 01/01/2023 au 24/01/2023

Votre contrat

Votre référence client :

300 003 282 542

Titulaire du contrat :

CULTURE MIEL

Date d'échéance : 31/12/2025

Votre offre : Sérénité'Elec

Acheminement : Tarif BT > 36 kVA à 4 plages temporelles - Courte utilisation. - Segment C4

Votre point de livraison

PDL/PRM :

30000951187669

Désignation du site :

30000951187669

Adresse de livraison :

81 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 VILLEMANDEUR

Type de compteur : Compteur PME-PMI

Suivez vos consommations

Vous pouvez retrouver le détail de vos consommations et puissances atteintes, programmer vos alertes et comparer avec l'année N-1 sur votre Espace Client **Bill-e** ec.engie.fr

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11*

Prix d'appel :

Service 0,06 € / min + prix appel

Détail de votre facture

	Période de consommation	Conso. kWh/Qté	Prix unitaire (€ HT)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Electricité				1 235,83	
Abonnement	du 01/01/23 au 24/01/23			13,15	20,0%
Consommation HP Saison Haute	du 01/01/23 au 24/01/23	7 556	0,09712	733,84	20,0%
Consommation HC Saison Haute	du 01/01/23 au 24/01/23	3 052	0,07041	214,89	20,0%
Contribution cee	du 01/01/23 au 24/01/23	10 608	0,00589	62,48	20,0%
Obligation Capacité HP Saison Haute	du 01/01/23 au 24/01/23	7 556	0,02726	206,01	20,0%
Obligation Capacité HC Saison Haute	du 01/01/23 au 24/01/23	3 052	0,00179	5,46	20,0%
Acheminement électricité				594,27	
Composante de comptage	du 01/01/23 au 24/01/23			15,80	20,0%
Composante de soutirage	du 01/01/23 au 24/01/23			45,52	20,0%
Composante de gestion	du 01/01/23 au 24/01/23			12,38	20,0%
Consommation HP Saison Haute	du 01/01/23 au 24/01/23	7 556	0,05280	398,96	20,0%
Consommation HC Saison Haute	du 01/01/23 au 24/01/23	3 052	0,03640	111,09	20,0%
Dépassement de puissance en heure(s)	du 01/01/23 au 24/01/23	1	10,52000	10,52	20,0%
Vos services et autres prestations				0,00	
Espace Client				Gratuit	
Taxes et Contributions				43,52	
Contribution tarifaire d'acheminement (73,70 € x 0,2193)				16,16	20,0%
Taxes locales - part communale ⁽³⁾	du 01/01/23 au 24/01/23	10 608	0,00208	22,06	20,0%
Contrib. service public élec	du 01/01/23 au 24/01/23	10 608	0,00050	5,30	20,0%
Total HTVA				1 873,62 €	
Total TVA 20,0 %				374,72 €	
Total TTC				2 248,34 €	

Consommation d'énergie

Période	Numéro de compteur	Date de la relève	Ancien index	Date de la relève	Nouvel index	*	Différence	Énergie (kWh)
HPSH	024	01/01	292894	24/01	300450	R	7556	7 556
HCSH	024	01/01	105348	24/01	108400	R	3052	3 052
HPSB	024	01/01	332947	24/01	332947	R	0	0
HCSB	024	01/01	123825	24/01	123825	R	0	0

Puissance

	Puissance souscrite (kVA)	Puissance atteinte (kVA)
HPSH	54	76**
HCSH	54	51
HPSB	54	0
HCSB	54	0

*E = Estimé R = Réel A = Auto-relevé

** Votre conseiller clientèle est à votre disposition pour optimiser vos puissances souscrites et votre formule tarifaire d'acheminement.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

(4) Dont 10608 kWh d'Electricité d'origine renouvelable

Votre historique sur les derniers mois



Consommations (en kWh)

- Relève client
- Relève distributeur
- Estimation fournisseur
- Estimation distributeur

Montants facturés (en €)
Fourniture, acheminement et services HTT